Rentrée 2023 : répartition des moyens d'enseignement 2nd degré et évolutions des emplois

L'académie prévoit une nouvelle baisse des effectifs de -449 élèves à la rentrée 2023, soit -0,5%, et de nouvelles suppressions d'emplois : -28 ETP (Equivalents temps plein) en HP et +3 en HSA,

* **ETP :** Equivalents Temps Plein
* **HP :** Heures postes
* **HSA :** Heures supplémentaires année

Evolution des emplois :

Collèges : -3,75 ETP en HP et +3,75 ETP en HSA.

Ecole inclusive : +7 ETP ajoutés au budget 2023 (dispositifs ULIS et UPE2A).

SEGPA : -5 ETP (-5,75 ETP en HP et +0,75 ETP en HSA).

Lycées généraux et technologiques : -12 ETP (-9,75 ETP en HP et -2,25 ETP en HSA). L'heure et demie de mathématiques obligatoire en première générale pour tous les élèves n'ayant pas choisie la spécialité « mathématiques » est incluse dans la dotation.

Ouverture de dispositifs UPE2A en lycées : +3,4 ETP.

Lycées professionnels : +6,25 ETP (+5,5 ETP en HP et +0,75 ETP en HSA).

Ouverture de dispositifs UPE2A en LP : 3 ETP.

EREA : -1 ETP en HP.

Emplois de CPE : +1 ETP

Documentation : -1 ETP

Emplois de personnels de direction : -2

Remplacement : -12,25 ETP.

Dotations en heures des collèges – rentrée 2023 :

Classes générales :

Allier : 13 659 h - Cantal : 5 597 h - Haute-Loire : 6 641 h - Puy-de-Dôme : 25 723 h

Total académie : 51 620 h

SEGPA : - 85,7 h

Ecole inclusive :
Dispositifs relais : 168 h - Dispositifs ULIS : 2 052 h - Dotation UPE2A : 505,5 h

Dotations heures diverses statutaires (communes différentes, assistance labo, AS) : 1 762 h

Dotations heures pondérées Education prioritaire – collèges REP + :
Allier : 65 h - Puy-de-Dôme : 188 h - Total académie : 253 h

Dotation sections spécifiques (CHAM, CHAD …) : 50 h

Réserve académique : 1 035 h

Dotation globale rentrée 2023 : 57 445.5 h (= rentrée 2022)

Dotations en heures des lycées généraux et technologiques :

Dotations classes générales : -173,5 h par rapport à la rentrée 2022

Dotation école inclusive : dispositif ULIS (=) - dispositif UPE2A : +72 h

Dotation plateforme d'insertion : +6 h

Dotation heures diverses statutaires : +77 h

Dotation accompagnement lycées avec CSP défavorisées : = (99 h)

Réserve académique : -193 h

Evolution dotation 2022/2023 : -211,5 h

Dotations en heures des lycées professionnels :

Dotations classes générales : + 202,5 h

Dotation école inclusive : dispositif ULIS (=) - dispositif UPE2A : +63 h

Dotation plateformes d'insertion : = (288 h)

Dotation heures diverses statutaires : +5 h (230 h)

Dotation accompagnement lycées professionnels avec CSP défavorisées : = (9 h)

Réserve académique : -160 h

Evolution dotation 2022/2023 : +110,5 h

Dotations en heures des EREA : -17,5 h (1 383,5 h)

Poids des HSA dans la DHG :

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023
Collèges	6,77 %	7,56 %	7,35 %	7,46 %
Lycées	11 %	12,06 %	12 %	11,97 %
LP	9,38 %	10,1 %	10 %	10 %
SEGPA	2,77 %	3,19 %	2,82 %	3,31 %
TOTAL	8,47 %	9,33 %	9,21 %	9,26 %

Evolution des H/E prévisionnels :

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023
Collèges	123,81	125,63	126,68	126,61
Lycées	144,17	144,51	149,74	152,82
LP	230,35	229,39	230,83	234,35
SEGPA	221,45	226,85	239,10	234,49

Analyses du SNES et de la FSU :

Dans le second degré, le rectorat et le ministère minorent de nouveau les suppressions de postes en transformant 3 postes en HSA. **Ce sont bien 28 ETP qui sont supprimés pour la rentrée 2023**.

L'évolution erratique des **moyens de remplacement** d'une année sur l'autre (-29,5 ETP en 2021, + 28,5 ETP en 2022 et -12,5 ETP prévus en 2023) est très inquiétante. Les moyens de remplacement semblent être la variable d'ajustement de la gestion d'un manque de postes chronique dans les établissements.

Malgré la difficulté à imposer aux enseignants des HSA de plus en plus importantes dans les DHG, le rectorat s'obstine dans cette voie avec une **nouvelle augmentation des HSA** dans notre académie. Pour mémoire, elle atteint désormais 9,26% dans les DHG contre 7,76% à la rentrée 2018, soit une augmentation de 20% du poids des HSA dans les DHG ! Est-ce bien raisonnable ?

La nouvelle **baisse des dotations en SEGPA** ne peut qu'être inquiétante pour les élèves en difficulté scolaire. L'accès à ces structures ne peut qu'en être affaibli. Ce sont au total 138h en moins sur deux ans !

Pour les collèges, le maintien en apparence des moyens cache en réalité la disparition de 3,75 ETP transformés là encore en HSA, qui se traduit par une augmentation du poids des HSA dans les DHG, après une baisse l'année précédente et alors que les effectifs sont stables et que les effectifs de classe sont toujours très élevés avec environ 25% de classe qui ont des effectifs supérieurs à 28 élèves et au total plus de 50% de classes qui ont des effectifs à plus de 26 élèves. De plus l'évolution des dotations départementales semble décorrélée de l'évolution des effectifs qui sont quasi identiques à cette rentrée alors que les effectifs sont stables dans les 4 départements. Le collège est toujours dans la tourmente et ce ne sont pas les annonces du ministre qui vont améliorer la situation !

Pour les lycées généraux et technologiques, là aussi, après des créations de 22,5 ETP à la rentrée 2022, on constate une perte de 9,75 ETP à la rentrée 2023 pour des effectifs stables.

Pour les lycées professionnels, après une perte de 16 ETP sur les deux dernières années, on constate une création de 5,5 ETP pour la rentrée 2023, avec là encore des effectifs stables.

La création de **dispositifs UPE2A** est un point positif, mais qui ne doit pas se faire au détriment de suppressions d'ETP dans les collèges et lycées. La FSU réclame pour ces dispositifs une dotation spécifique qui n'entre pas dans la dotation globale attribuée aux académies.

Globalement, on constate d'une année sur l'autre des évolutions dans les suppressions d'ETP dans les différentes structures (collèges, lycées…) qui n'ont rien à voir avec l'évolution des effectifs. Il s'agit en fait de redistribuer des ETP d'une académie à l'autre dans le cadre de la contrainte budgétaire ministérielle, à savoir -28 postes dans notre académie pour la rentrée 2023, soit -250 ETP depuis 2018.

Le SNES, avec la FSU, continue d'exiger notamment :

- le retrait de la contre-réforme des retraites Borne/Macron/Touraine
- une réelle revalorisation salariale sans contrepartie pour toutes et tous
- le gel des suppressions de postes et un plan pluriannuel de recrutement, pour abaisser les effectifs dans les classes, dans les vies scolaires, dans les services administratifs et sociaux, dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap…
- un collectif budgétaire pour recruter les personnels nécessaires sous statut pour répondre notamment aux besoins de remplacement dans les écoles, les établissements et les services !
- le maintien de la technologie en classe de 6e
- l'abrogation de la réforme du lycée, du bac et de Parcoursup
- de véritables mesures de sortie de la précarité pour les AED et AESH concernant les conditions d'emploi et de salaire !
- un plan de titularisation ambitieux et une véritable formation pour les enseignants, CPE et PsyEN contractuels.

Le SNES-FSU appelle les personnels à se mobiliser massivement le 31 janvier contre le projet de contre-réforme des retraites Borne/Macron/Touraine et à discuter dans les établissements des suites rapides à donner : https://clermont.snes.edu/Apres-le-raz-de-maree-du-19-janvier-poursuivre-et-amplifier-la-mobilisation.html